



ÉCOLE ALEXANDRE VINCENT : LE BONHEUR EST DANS LA NATURE

Depuis plusieurs années, pour lier biodiversité et activités pédagogiques, l'école organise plusieurs chantiers sur le site de la réserve naturelle éducative galliane et dans le refuge alexandre.

Mis en ligne le 30 novembre 2017

Un automne doux, des rayons de soleil encourageants pour une matinée les doigts dans la terre. Le sécateur et le râteau en main. Il n'en faut pas plus pour ravir les enfants, qui s'imaginent le temps d'une matinée faire l'école buissonnière, mais sous l'œil de leurs maîtresses et le plus souvent accompagnés de leurs parents.

Car il s'agissait bien là, ce samedi d'octobre, d'une demi-journée de travail pour adultes consentants. « Deux fois par an, un groupe de parents bénévoles intervient avec des enfants dans la réserve Galliane et dans le refuge Alexandre pour aménager ces deux espaces naturels », résume Jean-Pierre Grimaud, directeur de l'école.

Qu'il s'agisse de la parcelle située sur le ruisseau du pont Guérin, non loin du Gesvres, devenue propriété de la commune de Treillières ou au sein de l'espace naturel qui jouxte l'établissement, l'école poursuit son action pédagogique et associe parents et enfants. « Cet espace naturel est un excellent endroit d'observation et de sensibilisation pour les élèves », indiquent Claire Le Menne et Salomé Gauchard, enseignantes présentes ce jour-là. « Aujourd'hui, nous préparons le jardin à passer l'hiver, les élèves se montrent volontaires pour mettre en place les structures du jardin. Pour le projet d'école, rien de tel pour leur apprentissage que d'être aussi proche de la nature, c'est un outil d'éducation formidable. ».



≡ RETOUR À LA LISTE





La Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

25 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 40 77 13 26

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)

